



MENUS SEMAINE

24

ENTREPRISE ADAPTÉE
NEOCAST
 1 rue du 5ème régiment des HUSSARDS
 88300 Neufchateau
 TEL : 07.56.21.32.65



Légumes de saison : Artichaut - Asperge - Aubergine - Betterave - Blette - Brocoli - Chou romanesco - Concombre - Courgette - Haricot vert - Navet - Petit pois - Poivron -

Fruits de saison : Abricot - Brugnion - Cassis - Cerise - Citron - Fraise - Framboise - Groseille - Melon - Pamplemousse - Pastèque - Pêche - Pomme - Prune - Rhubarbe - Tomate -

lundi 08 juin 2026

MIDI

Haricot vert sauce salade
 Colin pané
 Pôelée rustique
 chanteneige
 Compote pomme pêche

SOIR

nems de légumes
 sauté porc pruneaux
 tagliatelle / courgette sauté
 yaourt à boire
 glace

mardi 09 juin 2026

MIDI

melon jaune
 bœuf émincé
 farfalle / carotte rondelle
 petit moulé
 crème dessert caramel

SOIR

batavia
 burger de veau
 poelée de légumes / blé à la tomate
 petit moulé
 cocktail de fruits

mercredi 10 juin 2026

MIDI

celeri mayonnaise
 sauté poulet caramel
 haricot beurre / tomate provençale
 bûche de lait
 fruit de saison

SOIR

macédoine de légumes
 lasagne bolognaise
 batavia
 yaourt sucré

jeudi 11 juin 2026

MIDI

carotte râpée
 escalope soja panée
 riz à la tomate
 yaourt à boire
 salade de fruit

MENU VEGETARIEN

SOIR

endive vinaigrette
 pavé bordelaise
 pdt cube rissoles
 petit moulé
 compote pomme poire

vendredi 12 juin 2026

MIDI

laitue iceberg
 macaroni carbonara
 mille feuille

SOIR

chou rouge
 haché de poulet
 penne / brunoise de légumes
 rondelé noix
 fruit de saison

Pour le bon fonctionnement du service, ces menus sont susceptibles d'être modifiés

Mise en ligne des menus le jeudi 04 juin 26 à 10:20

© Neocast 2026 Semaine 24 - V.98

(#) Décret n° 2025-141 du 13 février 2025 modifiant le décret n° 2002-1465 du 17 décembre 2002
 relatif à l'étiquetage des viandes bovines, porcine, ovine et de volailles dans les établissements de restauration
 (voir feuille ORIGINE DES VIANDES SEMAINE 24)

Depuis le 1er novembre 2019, un repas végétarien est obligatoire au moins une fois par semaine. Pour être en adéquation avec la loi nous mettons en place ce principe sous forme de repas sans viande une fois par semaine en journée non fixe.